MARDI, 2 MAI 1826. 1re ANNÉE, N° 37.

On s'abonne à Lyon, chez :
THÉODORE PITRAT, Libraire, rue du Pérat ;
Ve BARREAU, rue S.t Dominique ;
LUSY, Libraire, rue Lafont, n° 20 ;
Et chez tous les Directeurs de Poste.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

Echo de l'Univers,

Journal

De Littérature, Arts et Sciences, et de Commerce;

Par une Société de Gens de lettres.

L'Écho de l'Univers paraît les Mardi, Vendredi et Dimanche.

PRIX ;
Trois Mois, 7 fr.
Six Mois, 13
Un An, 24
1 fr. de plus, par trimestre pour l'Étranger.

La Vérité a besoin d'Echo.

LYON, 2 MAI 1826.

AVIS.

Les personnes dont l'abonnement à l'Echo, expire au 5 mai, sont priées de le renouveler, afin de ne point éprouver d'interruption.

NOTA. Les encouragemens honorables que reçoit depuis son début notre petit Journal, nous font un devoir de redoubler de zèle ; plusieurs améliorations importantes auront lieu dans le prochain trimestre.

— Les assises du second trimestre se sont ouvertes, hier, 1er mai, sous la présidence de M. Coste. La session ne doit durer que dix jours. Nous présenterons une analyse succincte des affaires qui offriront le plus d'intérêt.

— Le Prospectus des connaissances exigées, pour être admis à l'Ecole spéciale militaire, est publié, depuis quelques jours; ils est arrêté par le Ministre de la guerre ; on peut le consulter dans les bureaux de la préfecture du Rhône. Les examens commenceront à Paris, le 20 juillet prochain. Il faudra être inscrit, avant cette époque.

— On voit sur nos murs un placard, en tête duquel on lit ces mots en gros caractère: *Dans le sens de la baisse.* On s'approche, et l'on s'apperçoit qu'il s'agit d'un marchand de draperies, de la place S.t-Pierre, qui fait au public ses offres de service. Amateurs, accourez tous *dans le sens* de l'affluence ; vous n'avez qu'à gagner, en vous présentant dans ce magasin, vous y serez traité en amis, *dans le sens* du commerce.

— Le maire de la Croix-Rousse a fait apposer quatre placards indicatifs d'adjudications à trancher, pour des travaux à exécuter dans ce faubourg. L'une est relative au pavé de la Grande Rue, l'autre à l'éclairage, les deux dernières à l'enduit extérieur des murs d'enceinte du cimetière, et à l'établissement de la croix qui doit y être élevée. Ces deux objets pouvaient être réunis sans inconvénient dans une seule publication. Quoiqu'il en soit, cette multitude d'avis placardés, nous fournit la preuve du zèle que le nouveau maire, M. Sandier, apporte dans l'exercice de ses fonctions. L'exemple du premier magistrat de la Guillotière ne peut qu'exercer une heureuse influence, et si M. Sandier le choisit pour modèle, le faubourg qu'il administre aura bientôt pris un nouvel aspect.

— Le public semble avoir retrouvé, malgré l'augmentation du prix des places, le chemin du théâtre des Célestins. Depuis quelques jours, les premières loges, surtout, dans les soirées de jeudi et samedi, ont été pleinement garnies de spectateurs, qui paraissaient appartenir pour la plupart aux anciens habitués du Grand-Théâtre.

— L'ordonnance sur les fiacres enjoint à leurs propriétaires de tenir toujours deux lanternes éclairées, pendant la nuit, à la tête des voitures et des cabriolets de place. On s'est élevé plusieurs fois contre l'inobservation de cet article des règlemens, qui n'est que reproduit dans le nouvel arrêté, mais qui était, à ce qu'il paraît, tombé en désuétude. Les Feuilles publiques n'ont cessé de raconter des accidens, qui sont le résultat de la négligence apportée sur ce point par les cochers de fiacres et les conducteurs de cabriolets.

— M. le docteur Polinière vient d'entrer en fonctions comme médecin titulaire de l'Hôtel-Dieu de cette ville, en remplacement de M. le docteur Richard de Laprade, qui a terminé ses dix années d'exercice.

ALBUM LYONNAIS.

Un flaneur nous transmet le résultat de ses observations sur les ridicules et sur les événemens du jour. Il a recueilli plus d'un *on dit* épigrammatique, que nous donnons à nos lecteurs, sans vouloir passer pour *malins*.

LES MALICES LYONNAISES.

Les malins disent que Boyeldieu a pris la résolution de brûler la partition de sa *Dame blanche*, en apprenant l'apparition d'un compositeur lyonnais, qui prétend que cette musique ne vaut pas le diable, et qui se place modestement au-dessus de l'auteur du *Calife*, de *Jean de Paris*, etc.

Les malins disent que plusieurs ouvriers qui venant de recevoir l'argent de leur travail, l'ont porté en toute hâte au comité philantropique, se sont apperçus, en rentrant chez eux, que leurs femmes et leurs enfans n'avaient point de raisons pour être partisans de la Grèce.

Les malins disent que Mlle *Folleville* est, à dater de l'année 1827, en-

gagée pour jouer encore pendant 15 ans les *ingénuités*.

Les malins disent qu'on attend l'époque où le Rhône s'éloignera de nos murs, pour terminer les travaux de la réunion du quai S.t-Clair au cours d'Herbouville.

Les malins disent qu'une des dames qui a montré le plus d'empressement à se charger de l'honorable mission de quêter pour les Grecs, avait eu soin, depuis 40 ans, de ne rien donner aux pauvres de sa paroisse ; elle possédait l'art de la divination, qui lui annonçait l'infortune future des Hellènes.

Les malins disent que si M. Roger ne compose point de ballets, ni même de divertissements nouveaux, on ne doit l'attribuer ni à la paresse, ni à la stérilité, mais bien à son esprit de charité chrétienne ; il craint, dit-on, de fatiguer ses danseurs.

Les malins disent, à l'occasion du séjour que les frères Franconi vont faire dans notre ville, que le Cirque, où ils donneront leurs représentations, sera aussi solide que celui dont tout un côté s'écroula, il y a une vingtaine d'années ; qu'on aura soin d'y faire régner un peu plus d'ordre qu'au parterre des Célestins, à la course à pied de Perrache, et à la distribution des médailles de la statue de Louis XIV.

Les malins disent que 16 à 18 mille ouvriers en soie, qui manquent aujourd'hui de travail, voyant la sollicitude dont leurs chefs de commerce font preuve, en quêtant pour les *Grecs*, vont faire abjuration de leur qualité de *Français*, pour avoir plus de droits à la commisération publique.

Les malins disent que M. Singier va faire une tournée en province, afin de voir par lui-même, si l'on peut trouver encore des acteurs intéressans, comme MM. Massin, Valmore, Doligny, Moutin, Boucher, Lejeune, Squels ; MM.mes Dufrenoy, Brunet et Gagnon.

Les malins disent que l'éditeur d'un journal de cette ville va se retirer du *commerce*, vu la grande fortune qu'il a faite en *oubliant* d'insérer des articles bien payés d'avance.

Les malins disent que l'auteur de *Frédéric ou la journée aux méprises*, compose une nouvelle comédie de mœurs, et qu'il a fait graver sur son pupitre ces deux vers de Boileau :

Que votre ame et vos mœurs peintes dans vos ouvrages,
N'offrent jamais de vous que de nobles images.

Les malins disent que M. *Revelle* et M.lle *Juliette*, vont employer cette année de relâche à se procurer un peu de voix, et M.lle *Corinaldi* à chercher du naturel.

Les malins disent que le fameux Teotakaron, prince Iroquis, qui a passé dernièrement dans nos murs, a paru saisi d'admiration, en voyant les façades de la place Louis-le-Grand, le Palais de justice, et surtout les statues qui ornent le palais S.t-Pierre ; qu'il s'est empressé de coucher sur son album les noms trop peu célèbres des architectes, dont les ouvrages l'ont transporté d'étonnement au premier coup-d'œil. Il s'est cru au sein de sa Capitale.

Les malins disent que pour attirer plus sûrement le beau monde au théâtre des Célestins, on a eu la précaution de réserver une des meilleures places de la salle, les secondes loges, aux *femmes plus que sensibles*.

Les malins disent que par ces mots : *Une mise décente est de rigueur*, M. le directeur des Montagnes-Françaises veut dire qu'on doit entrer dans son établissement avec des bonnets ronds, des vestes, et drs casquettes.

Les malins disent qu'on va maintenant s'occuper à Lyon, de faire une quête pour les Lazzaronis de Naples et les pirates d'Alger.

Les malins disent que l'auteur *du Mari sans femmes*, cherche vainement de tous côtés un collaborateur, auquel il promet pour salaire, une part convenable dans les sifflets qui le menacent encore.

Les malins disent que dans la reconstruction de notre salle de spectacle, on aura soin de mettre un peu plus d'activité qu'aux remblais de l'allée Morand, où, l'été dernier, addition faite de tous les ouvriers, ils se réduisaient fort souvent à deux hommes.

Quelques malins se disent à l'oreille, que les journaux de notre ville vont enfin cesser de s'adresser des injures ; mais d'autres *malins* pensent que cette nouvelle demande confirmation.

— La mort du général Foy nous fournit tous les jours plus d'un épisode singulier. Une femme, qui aimait autant la loterie que le député de Vervins, a joué sur trois numéros, 80 centimes, en prenant pour tipe de ses calculs le jour de la naissance, celui de la mort, et l'âge du général. En partant du billet dont elle est porteur, elle a gagné un terne de 1,200 fr. Une erreur commise sur la souche du registre l'a empêchée d'en toucher le produit. Elle a soutenu que son billet était son seul titre, et que malgré l'erreur le buraliste devait payer. Elle l'a assigné devant le Tribunal de la Seine. Cette cause vraiment neuve et originale est plaidée sérieusement par deux avocats.

— Le jeune Litz n'avait paru à Marseille que dans un concert d'amateurs. Le directeur du grand-théâtre de cette ville a traité avec lui, pour qu'il donnât plusieurs représentations, dont la dernière a eu lieu le 26 avril. Il a dû se mettre en route, deux jours après, pour Lyon. Toute la bonne société de Marseille se pressait dans l'enceinte de la salle, qui n'a pu contenir la moitié des partisans enthousiastes de ce jeune et étonnant artiste. Il paraît que nous serons bientôt appelés à en juger par nous-mêmes. Nous saurons bien distinguer ce qui n'est que mode et engoûment, du véritable mérite et de la science proprement dite.

— *Dérubelle*, avant d'être attaché à notre théâtre des Terreaux, a fait long-tems les délices du public Marseillais. Le *Journal de la Méditerranée* annonce, en termes pompeux, son retour et celui de Mad. Goossens. Dérubelle a été dispensé des trois débuts d'usage. Il revenait auprès d'anciennes connaissances, et son apparition a été annoncée comme celle d'un acteur qui vient d'éprouver une maladie, ou de faire un voyage. L'affiche indiquait simplement la *rentrée* de M. Dérubelle.

— Un ouvrier en soie de la Croix-Rousse, qui n'avait pas su, dans les jours de prospérité, faire des économies pour des tems moins heureux, se trouvait dernièrement réduit à un de-

gré de misère qui ne lui permettait pas de payer son loyer. Résolu de déménager au *clair de la lune*, une seule chose l'embarrassait, c'était le voisinage de son propriétaire logé immédiatement au-dessous de lui. Le besoin rend inventif : ce malheureux ouvrier imagine de demander à ce même propriétaire la permission de faire danser sa famille pour célébrer la relevée de couches de sa femme. Les ménétriers arrivent, et pendant qu'ils raclaient leurs violons de manière à écorcher toutes les oreilles du voisinage, notre fripon adroit démontait et emportait ses métiers à la Jacquard, ainsi que tout son mobilier.

CHRONIQUE GÉNÉRALE.

— La dilapidation de deniers commise au préjudice de la ville de Montauban a donné lieu à une instruction criminelle, à laquelle a procédé la Cour royale de Toulouse. M. Granès, maire de la première ville, a été destitué, il était l'un des prévenus. Il faut que les abus aient été aussi énormes que scandaleux, pour qu'on ait poussé la rigueur jusqu'à exiger la mise en jugement du maire d'une cité importante, au lieu de se borner à le destituer et à lui faire tenir compte du déficit, que sa négligence ou ses faiblesses avaient opéré dans la caisse communale. La chambre d'accusation a prononcé, le 26 avril, sur le sort des accusés. M. Truffeau, receveur de la ville, a seul été renvoyé devant la Cour d'assises. Le maire et les autres prévenus ont été mis en liberté.

— *La Gazette des Tribunaux*, nous apprend qu'une mesure illégale a frappé un avocat, qui travaillait à un Journal. On l'a rayé du tableau pour ce seul fait. On ne cite pas le nom de la ville, où s'est passé un pareil événement. Depuis quand la noble profession de l'écrivain, qui consacre sa plume à la défense des intérêts généraux, serait-elle incompatible avec l'art oratoire ? De quel droit interdirait-on en province, ce qu'on tolère, ce qu'on estime même à Paris ? Quand des pairs de France, quand des ministres eux-mêmes ne croient pas déroger, en composant certains articles de journaux, pourrait-on être plus scrupuleux, quand il s'agit d'un avocat au stage ? Nous ne pouvons croire à tant d'arbitraire, pour ne pas dire à tant d'injustice. Berryer, l'un des ornemens du barreau de Paris, a souvent fait insérer des articles signés de lui, dans *le Conservateur*. A-t-on tiré de là la conséquence, qu'il était aux gages de telle ou telle entreprise, et qu'il avait encouru la radiation. L'avocat dont nous venons de parler doit se pourvoir avec confiance, contre la décision bizarre qui lui ravit son état.

— Le Catholicisme vient de faire une conquête éclatante. Un frère du roi de Prusse s'est converti à la Foi, en abjurant le *Calvinisme* entre les mains d'un Prélat allemand. Dans un tems où l'on a paru faire trophée de quelques chrétiens transfuges, qui ont déserté la foi de leurs pères pour embrasser le culte de Luther, un exemple aussi glorieux est un grand événement. En l'opposant à quelques apostasies obscures et isolées, la Religion réduit ses ennemis au silence, et l'Eglise proclame la force de ces vérités divines, contre lesquelles les erreurs et les sophismes viennent se briser.

— M. Casting-Foix, ancien avocat à Pau, avait disparu depuis onze mois. On ignorait complètement quelle était la cause de sa mort, lorsqu'on a trouvé, il y a quelques jours, son cadavre dans une petite rivière. Malgré le tems qui s'était écoulé, aucune putréfaction ne s'en exhalait; il paraissait, au contraire, bien conservé. On se perd en conjectures sur cette dernière circonstance, et surtout sur les motifs de ce crime. On a remarqué des traces évidentes de strangulation. Ce vieillard n'était porteur d'aucun objet précieux, qui ait pu tenter la cupidité. Son caractère doux et conciliant ne permet pas de lui supposer des ennemis.

— L'*Etoile* annonce qu'il est faux, que le ministère public ait interjeté appel *à minimâ* du jugement rendu dans l'affaire de M. l'abbé de La Mennais. Mais il est sûr que cet écrivain a, lui-même, appelé de cette décision.

— Le roi d'Angleterre vient de donner deux milles livres sterling, pour venir au secours des ouvriers en soie de l'une des fabriques de la Grande-Bretagne.

— Au nombre des croquis et des dessins mis en vente, comme provenant du cabinet de *David*, on a remarqué une image de *Chalier*, jouant avec l'instrument de mort auquel il portait une si touchante affection. Nous ne croyions pas que la tendresse de l'ami de Marat se fut étendue jusqu'à son disciple *Chalier*, à qui ses excès ont valu dans nos murs une si effrayante célébrité.

— Nous avons dit que l'usage de l'Académie des Jeux-Floraux était de faire prononcer par un de ses membres, en assemblée générale, l'éloge du dernier Roi. Ce devoir a été rempli, au nom de cette savante Société, par M. Decampe, l'un des *mainteneurs*. Il a parcouru et esquissé à grands traits la vie du Roi législateur. Louis XVIII en exil, comme sur le trône, est peint avec la fidélité du véritable historien, et la touche brûlante d'un écrivain dont l'ame est toute française. Son style est toujours à la hauteur de son sujet, sans trivialité, comme sans enflure. L'éloge, sous sa plume, n'est plus que l'expression de la simple vérité. L'auditoire nombreux, qui a prodigué à l'orateur les applaudissemens les plus sincères, s'est retiré, en exprimant le désir que M. Decampe voulut bien rendre public, par la voie de l'impression, l'ouvrage qu'il a lu dans l'enceinte des Jeux-Floraux. Espérons qu'il cédera au désir que ses collègues et ses amis se sont empressés de lui exprimer.

— Une maison de librairie de Londres a donné son bilan. Le passif s'élève à dix millions de francs. La gazette officielle de cette dernière ville a présenté, en deux jours, un tableau de 88 faillites. Les plus beaux quartiers renferment un nombre étonnant de maisons à louer. Tel est l'état actuel de la place de Londres, et du commerce, en Angleterre.

— L'espace situé entre les Tuileries et les Champs-Elysées, prendra le nom de

place Louis Seize. Un monument y sera élevé à la mémoire de cet infortuné Monarque. La statue équestre de Louis XV, qui devait être élevée dans ce lieu, sera placée dans un autre endroit, qu'on déterminera plus tard. Ces dispositions sont consignées dans une ordonnance royale, du 27 avril.

— Un médecin de Domfront est mandé par un paysan, dont la femme éprouve déjà les douleurs de l'enfantement. Le docteur arrive, et estimant que l'enfant est mort, le mutile, lui coupe les deux bras, pour le retirer du sein de sa mère. L'enfant est entendu poussant des cris ; il donne des signes de vie, en dépit du pronostic du médecin. Celui-ci a été traduit par le paysan devant le Tribunal de Domfront. On lui demande une forte indemnité. Un confrère du docteur a lancé un Mémoire plus qu'acerbe, et a joint à ce scandale celui d'une lithographie représentant la scène qui fait l'objet du procès. Le médecin accusé a, de son côté, pris la plume, et l'on peut penser que ce n'est pas son collègue qu'il ménage. Si les malades que la médecine a estropiés venaient, à l'exemple du cultivateur de Domfront, adresser leurs plaintes aux Tribunaux, il resterait à peine à ceux-ci le tems de s'occuper des procès ordinaires. La Faculté et ses œuvres seraient soumises en masse au sévère examen de Thémis.

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON *1893*

VARIÉTÉS.

DE LA SATIRE.

On demande souvent si l'esprit satirique peut s'allier à un bon cœur. Cette question a été pourtant décidée plusieurs fois à l'affirmative, et l'on se souvient encore d'une épître adressée, il y a près d'une quinzaine d'années, à M. *Palissot*, par un *habitant du Jura*, dans laquelle l'auteur prouvait, à l'aide de très-beaux vers, que le poète le plus malin pouvait être d'ailleurs un fort bon homme. L'opinion de l'habitant du Jura trouva des partisans dans tout ce qu'il y avait de gens sensés. Son épître fut extrêmement goûtée ; les journaux en parlèrent avec avantage : on observa seulement que le nom de M. *Palissot* y paraissait assez, mal à propos, et qu'il n'était pas bien raisonnable d'accorder de la *bonhomie* à l'aigre et mordant auteur de la *Dunciade*, de la comédie des *Philosophes* et des *Mémoires sur la littérature*.

Il y a deux sortes de satires, que la justice et l'honnêteté ne désavoueront jamais. L'une est vive, enjouée : elle attaque en riant les travaux et les ridicules répandus dans le monde. L'autre est grave, sévère : elle reprend avec véhémence les vices désorganisateurs de la société. La première est l'ouvrage des gens d'esprit ; Horace et Boileau y ont excellé : La seconde est l'ouvrage des ames vertueuses ; Juvénal et Gilbert y ont jeté le plus vif éclat. Comment donc se fait il qu'un tel genre de poésie soit aujourd'hui si bisarrement décrié ?

> La satire en leçons, en nouveautés fertile,
> Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile,
> Et d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon sens,
> Détromper les esprits des erreurs de leur tems.

La comédie est aussi un poème satirique, puisqu'elle est essentiellement fondée sur l'exacte observation des vices et des ridicules, et qu'elle les livre en plein théâtre à la risée publique. Toutes les pièces de Molière, de Régnard, de Dancourt, sont donc autant de satires où l'on reconnaît avec plaisir, non-seulement les mœurs des Français au XVII^e^ siècle, mais encore une multitude de personnages de ce tems-là. Voudra-t-on maintenant faire le procès aux trois maîtres de notre scène comique, et mettre en doute la bonté de leur cœur ? je ne crois pas que personne soit assez hardi pour l'entreprendre.

Notre siècle est vraiment étrange ! Sous Louis XIV, sous Louis XV, sous Louis XVI, les gens d'épée, les gens de robe, les gens de finance, les avocats, les procureurs, les commissaires, les greffiers, les notaires, les marchands, les médecins, les apothicaires, tous les états de la société ont été l'objet d'un déluge de plaisanteries, et chacun n'en a fait que rire : Aujourd'hui que la forme de notre gouvernement semble plus favorable à la liberté d'écrire et de penser, un auteur ne peut se permettre le moindre trait de critique, sans que tout le monde ne jète les hauts cris, avec des idées si singulières, il ne faut pas espérer de voir renaître parmi nous les beaux jours de la vraie comédie ; il faut nous en tenir à nos drames, à nos mélodrames, à nos froids vaudevilles, ou bien à ces peintures de mœurs imaginaires, qui pour être exposées au *Théâtre-Français*, n'en représentent pas davantage les hommes de notre tems et de notre pays.

ANNONCES.

AVIS.

— 29. M. Berlier, chirurgien-dentiste, a l'honneur de prévenir les personnes qui désirent être opérées par lui, qu'elles doivent se présenter d'ici au 25 mai, tems qu'il a fixé pour ses opérations du printems. Il a déjà opéré 21 cataractes, 2 pupilles artificielles, 3 fistules lacrymales et 1 loupe carcinomateuse à la paupière supérieure.

Le sieur Berlier est visible, depuis sept heures du matin jusqu'à onze heures, et depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à cinq, dans son domicile, place Louis-le-Grand, N° 20, au troisième.

BOURSE DE PARIS.

COURS AUTHENTIQUE, 28 Avril.

Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 22 Mars 1826. — 97 f. 70 c. 65 c. 60 c. 65 c. 70 c. 96 f. 65 c. 80 c.
Trois pour cent, 64 f. 90 c. 80 c. 85 c. 80 c. 85 c.
Rente de Naples, 74 fr. 40 c. 30 c. 25 c. 20 c.
Emprunt royal d'Espagne, 1823. Jouis. de Janvier 1826. — 44 3/8 1/4.

Du 29.

Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 22 Mars 1826. — 96 fr. 90 c. 80 c. 85 c. 80 c. 96 f. 85 c. 80 c. 85 c. 80 c. 85 c. 80 c.
Trois pour cent, Jouissance du 22 décembre. 64 f. 80 c. 85 c. 90 c. 95 c. 65 f. 64 f. 95 c. 65 f.
Annuités à 4 pour 0/0. J. du 22 décembre 1095 f.
Action de la banque 2020 f.
Rente de Naples, 74 f. 20 c. 30 c. 35 c.
Emprunt royal d'Espagne 44 3/8.

THÉATRES.

CÉLESTINS. — Les premières Amours, ou les Souvenirs de l'enfance. — Le bon Papa ou la Proposition en mariage. — La Somnambule. — Paméla, ou la Fille du portier.

THÉODORE PITRAT, IMPRIMEUR DE MGR. LE DAUPHIN, RUE DU PERAT, N° 28.